



Contrat de location du Jardin Robinson du Lignon

Les réservations se font uniquement après avoir lu les conditions contractuelles.

Motif de location : fête d'anniversaire ou réunion familiale.

Chaque famille peut louer la salle au maximum 3 fois pendant l'année scolaire (de septembre à juin), mais au maximum 1 fois dans la semaine selon les horaires suivants :

- **Le vendredi de 18h30 à 23h00 (locaux rangés, nettoyés et vides de tout occupant).**
- **Le samedi de 18h30 à 23h00 (locaux rangés, nettoyés et vides de tout occupant).**
- **Le dimanche de 09h00 à 20h00 (locaux rangés, nettoyés et vides de tout occupant).**

Nous mettons à disposition le Jardin Robinson aux enfants qui y sont inscrits depuis au moins trois mois.

Les espaces à disposition sont :

- La grande salle centrale (sauf espace bricolage), les sanitaires et le matériel de nettoyage.
- La cuisine et son matériel, ainsi qu'un frigo (le congélateur est interdit d'utilisation).

Tarif :

Location de la salle : CHF 50.-.

Caution : CHF 100.-.

La caution est restituée lors de la remise du badge, pour autant qu'aucun problème n'ait été constaté (casse ou perte de matériel, dégât au bâtiment, locaux mal ou pas nettoyés).

RC (Responsabilité Civile) :

Nous vous demandons une attestation d'assurance de moins de 3 mois (par lettre ou par mail) sans quoi, la salle ne peut pas vous être louée.

RC en ordre : Oui

RETRAIT Badge :

Le badge qui vous donne accès au bâtiment principal peut être retiré le jeudi (entre 13h30 à 16h et 18h à 18h30) ou le vendredi (entre 13h30 et 16h).

Le badge doit être rendu le lundi ou le mardi entre 10h et 18h.

Attention, le bâtiment est sous alarme : **CODE 2708**

N'oubliez pas de vérifier la fermeture des portes et fenêtres et de réactiver l'alarme lors de votre départ.

SIGNATURE POUR ACCORD :



Il est interdit :

- De fumer dans les locaux. A l'extérieur de l'enceinte, vous êtes priés de ne pas jeter les mégots par terre.

- De fixer, d'accrocher ou de suspendre des choses à la structure interne ou externe du bâtiment, à savoir au plafond, sur les vitres ou sur les surfaces en bois. Les seuls endroits où vous pouvez fixer, accrocher ou suspendre tout objet (**uniquement des ballons ou des banderoles**) sont les tables, les chaises ou les surfaces en béton, mais uniquement avec du scotch de carrossier ou de la ficelle.

Poubelles :

- Déchets non récupérables : ils doivent être emmenés au container du Jardin Robinson qui se trouve en haut du chemin (devant la Carambole).

- Déchets récupérables (verre, pet, aluminium, papier, carton, ...) : ils doivent être emmenés aux containers de récupération qui se trouvent derrière la Carambole.

MESURES COVID – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX au 29 juin 2021

Les manifestations et événements privés organisées dans le cercle familial et entre amis sont autorisées, avec au maximum 30 personnes en intérieur, 50 en extérieur, enfants compris.

Les personnes ou associations louant ou disposant des locaux pour y mener leurs propres activités doivent pouvoir disposer de leur propre plan de protection. La capacité d'accueil est déterminée par la taille des locaux.

FASe –Plan relatif aux actions – 29.06.21

La location du (date) se déroulera sous la responsabilité de (parent ou adulte responsable qui doit être présent lors de la soirée) :

Nom & Prénom :

Adresse :

Téléphone :

se porte garant de l'enfant - Nom & Prénom :

Lu et approuvé :

SIGNATURE POUR ACCORD :